











SOMMAIRE

EDITORIAL;4
MESSAGE DU DIRECTEUR DU PARC NATIONAL DE LA
PENDJARI6
MESSAGE DU DIRECTEUR DU PARC NATIONAL W-BÉNIN ;
ACTUALITÉ7
1. PROMOTION DES ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE
REVENUS DANS LES LOCALITÉS RIVERAINES DES PARCS
PENDJARI ET W-BÉNIN : LES BÉNÉFICIAIRES ORGANISÉS EN
COOPÉRATIVES8
2. CONFLITS HOMME/FAUNE DANS LES ZONES
PÉRIPHÉRIQUES DES PARCS NATIONAUX DE LA PENDJARI ET
DU W-BÉNIN LES VICTIMES DÉDOMMAGÉES9
3. INCIDENTS DE FÉVRIER 2022 AU PARC NATIONAL DU
W-BÉNIN : LES FAMILLES DES VICTIMES SOUTENUES11
4. APPUI À L'ÉDUCATION : AFRICAN PARKS OFFRE DES
MOBILIERS ET KITS SCOLAIRES À DIX ÉCOLES RIVERAINES
DES PARCS DU W-BÉNIN ET DE LA PENDJARI12
5 RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE DES PARCS
PENDJARI ET W-BÉNIN : 71 NOUVEAUX RANGERS
RECRUTÉS13
6. CÉLÉBRATION DE LA 15 EME JOURNÉE INTERNATIONALE
DES RANGERS : LES MEILLEURS AGENTS DISTINGUÉS14
7. PROJET ADAPT WAP : ZOOM SUR LES GRANDES
RÉALISATIONS PREVUES16
INVITÉ : ALFRED COFFI ALOGNINOUWA, DIRECTEUR
EXÉCUTIF DE LA FSOA19
COIN DES TALENTS : JACQUES KITITCHA : DU MAILLOT DE
FOOT AU TREILLIS23
NOTRE IMPACT24
Processed Mil



Editorial

Hugues AKPONA, Représentant Résident

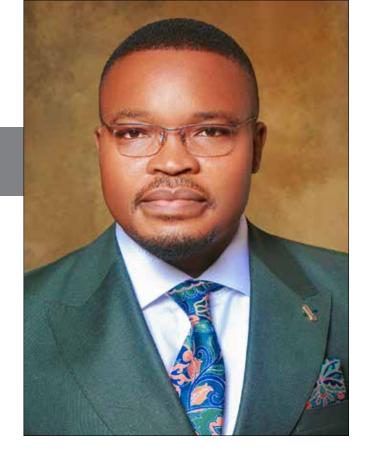
ela fait 05 ans déjà que nous nous sommes engagés aux côtés du Bénin pour la gestion des aires protégées. Après le Parc national de la Pendjari en août 2017, notre mandat de gestion a été élargi au Parc national W-Bénin en juin 2020. Ceci démontre la marque de confiance du Gouvernement du Bénin et de nos partenaires par rapport à notre modèle de gestion qui a prouvé au cours de ces cinq (05) années son efficacité.

En effet, de grandes avancées ont été enregistrées dans la réhabilitation des Parcs nationaux de la Pendjari et du W-Bénin où des normes de gestion standards ont été mises en place pour assurer la conservation et la gestion durable de ces patrimoines. Ces deux parcs sont progressivement devenus des havres de paix pour la faune en nombre croissant et une source vitale d'emplois, d'éducation, de soins et de stabilité pour des milliers de personnes. L'évaluation de l'efficacité de la gestion conduite cette année sur le complexe W-Arly-Pendjari positionne ces deux parcs comme les mieux gérés de la région. Ceci reste à l'actif de notre engagement pour la faune, les aires protégées, les communautés et de notre obligation de résultats vis-à-vis des partenaires gouvernementaux, techniques et financiers qui croient et supportent notre modèle de gestion.

Dans cette marche assurée vers la viabilité écologique, sociopolitique et financière de ces parcs, s'est invitée la crise sécuritaire qui a imposé des adaptations progressives pour que nous puissions poursuivre notre noble mission de conservation.

Je voudrais ici saluer encore la mémoire de tous nos collègues et partenaires qui ont consenti le sacrifice suprême à l'issue des attaques terroristes enregistrées cette année dans nos deux aires protégées et pour tous les autres qui ont perdu la vie dans l'exercice quotidien de leur mission. Nous restons engagés aux côtés des autres acteurs qui s'investissent dans la résolution de cette crise sécuritaire à continuer à accomplir notre mission de conservation afin de consolider les progrès significatifs enregistrés ces cinq dernières années dans les deux parcs du Nord Bénin.

L'appartenance géographique des aires protégées de la Pendjari et du W Bénin à un complexe transfrontalier impose la nécessité d'une gestion harmonisée importante pour la stabilité et le développement de la sous-région ouest-africaine. Des solutions communes, concertées et synergiques sont donc nécessaires entre le Bénin, le Burkina



Faso et le Niger pour véritablement faire de tout le complexe du WAP une source d'espoir de la stabilité pour la faune, ses habitats sauvages et les communautés riveraines.

Nous adressons toute notre gratitude au Gouvernement du Bénin pour le respect de ses engagements en faveur de la conservation des deux parcs qui s'est traduit notamment par la mise à disposition des financements, l'accompagnement institutionnel et l'engagement prompt sur les défis sécuritaires nous permettant de poursuivre notre mission de conservation.

Nous adressons également nos remerciements à tous nos partenaires techniques et financiers, notamment la Fondation des Savanes Ouest-Africaines, la Fondation Wyss, Wilcat Foundation, Lion Recovery Fund, Elephant Crisis Fund, l'Observatoire du Sahara et du Sahel, la Fondation PATRIP, la Société Zoologique de Londres, etc. pour leurs indispensables appuis sans lesquels nous n'aurions pu atteindre les avancées enregistrées.

Nos remerciements vont aussi à l'endroit de notre personnel et des Forces Armées Béninoises qui travaillent activement avec engagement, courage et détermination chacun dans son rôle en vue de maintenir le cap de l'intégrité de ces aires protégées.

Dans le présent numéro, vous découvrirez l'essentiel de nos réalisations dans les parcs nationaux de la Pendjari et du W-Bénin sur les cinq piliers de notre modèle de gestion notamment au cours de l'année 2022.

Nous comptons sur l'engagement de chacun et de tous, afin de continuer à relever le défi de la gestion des parcs dans un contexte sécuritaire préoccupant.

Agréable lecture et bonne et heureuse année 2023 à toutes et à tous !



Message du Directeur du Parc National de la Pendjari

Habteyesus Mathewos TADESSE

«Malgré la crise sécuritaire, la conjonction des énergies a permis de maintenir l'intégrité du parc et d'impacter positivement les communautés».



'année 2022 a été l'une des plus difficile pour le Parc national de la Pendjari après la crise du tourisme en 2020 et 2021. En raison de la situation sécuritaire qui prévalait en Janvier 2022 dans les zones frontalières entre le Burkina Faso et le Bénin, le tourisme a été suspendu malgré l'espoir suscité en début de saison. Ceci a eu de graves conséquences sur l'économie locale : les guides touristiques ont connu une baisse d'activité drastique frisant le chômage et le parc a cessé de générer de recettes issues du tourisme. Cependant, les autres activités importantes du Parc ont été normalement poursuivies et des résultats encourageants ont été enregistrés.

En ce qui concerne la conservation de la faune, l'inventaire des grands mammifères a été réalisé et les aménagements prévus dans le cadre de divers projets de translocation ont été réalisés. Les projets de translocation ont été reportés à plus tard en raison de la menace sécuritaire. La lutte anti-braconnage a été poursuivie avec l'organisation régulière des patrouilles pédestres, motorisées et aériennes. Les pressions sur le Parc ont été bien maitrisées malgré le contexte sécuritaire difficile. Sur le plan de l'appui au développement communautaire, plusieurs actions ont été mises en œuvre notamment l'appui aux écoles, l'éducation environnementale et la promotion des activités génératrices de revenus telles que l'apiculture, la pisciculture, la production biologique, etc. au profit des communautés locales. En ce qui concerne le management et le développement des infrastructures, nous avons poursuivi la construction d'hébergements complémentaires pour le personnel, la construction de trois nouveaux ponts et l'entretien des anciennes pistes et infrastructures diverses existantes. Les travaux de construction de nouveaux hébergements touristiques ont été retardés en raison du contexte sécuritaire.

Le tourisme communautaire a été lancé et reste une alternative en attendant la reprise des activités touristiques dans le Parc. Malgré la crise sécuritaire, la conjonction des énergies a permis de maintenir l'intégrité du parc et d'impacter positivement les communautés.

Nous poursuivrons avec les actions engagées en 2023 avec un accent particulier sur la sécurisation de nos sites, la valorisation de notre capacité de captation du carbone afin de générer des revenus additionnels pour le financement des activités de conservation du Parc ainsi que le renforcement de l'appui au développement communautaire des communautés riveraines.

Aussi voudrais-je saisir cette occasion pour remercier tous nos partenaires et tout le personnel du Parc national de la Pendjari pour les sacrifices consentis au quotidien et leur engagement renouvelé au service de la protection de la faune.

Mot du Directeur du Parc national du M Bénin

Abdel-Azize BELLO

«Différentes catégories d'acteurs intervenant dans la périphérie du parc ont été organisés en Coopératives afin de profiter davantage de l'accès aux ressources».



a poursuite de notre mission de conservation du Parc national W-Bénin a été un défi relevé, malgré les attaques de février 2022 et le regain de l'activité terroriste dans nos zones d'intervention. Grâce au soutien du Gouvernement qui a renforcé la présence des Forces Armées Béninoises, nous avons réorganisé nos équipes et poursuivi les activités habituelles de gestion du parc.

Je voudrais remercier l'ensemble du personnel dont l'engagement et la détermination ont permis d'atteindre des résultats significatifs.

En ce qui concerne le management et les infrastructures, nous avons réalisé notamment l'ouverture de la piste périmétrale Alfakouara-Guéné (24 km), la piste périmétrale Alfakouara-Djona (27 km), la piste de vision touristique (19 km), la maintenance de la piste régionale (Alfakouara-Pont Alibori : 33 km), le traitement des points critiques sur la piste extérieure communautaire entre Karimama et Goudjibangou (35 km) dans le cadre du Projet PATRIP, la réhabilitation de la retenue d'eau (barrage) de Guéné, la réhabilitation des bureaux de Kandi et la construction d'un mur de 1 800 mètres autour de la base

d'Alfakouara. Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Spécial sécurité, des équipements spécifiques ont été acquis et divers aménagements opérés pour mieux sécuriser le personnel au travail. Par ailleurs, un monument a été érigé en hommage aux victimes des incidents de février 2022 à l'intérieur du Parc.

En ce qui concerne la surveillance et l'application de la loi, la flotte aérienne et terrestre a été renforcée et les patrouilles intensifiées. La capacité d'intervention des Rangers a été améliorée et leur effectif renforcé avec la 5ème promotion de Rangers engagée en septembre 2022. En ce qui concerne la conservation de la faune, le suivi des mouvements des grands mammifères tels que les éléphants, les lions et bubales équipés de colliers satellitaires a été poursuivi. Diverses opérations prévues notamment le suivi des grands carnivores, l'inventaire aérien, la translocation des cobes de buffon, l'échantillonnage biologique et l'aménagement des mares n'ont pu être effectués en raison des contraintes sécuritaires. Différentes catégories d'acteurs intervenant dans la périphérie du parc ont été organisés en Coopératives afin de profiter davantage de l'accès aux ressources. La poursuite de notre mission de conservation du parc national W-Bénin a été un défi relevé malgré les attaques de février 2022.

Sur le plan de l'appui au développement communautaire, diverses actions ont été mises en œuvre à savoir l'appui à l'éducation avec le don de matériels scolaires à certaines écoles, le programme d'éducation environnementale et les réunions communautaires. Les activités génératrices de revenus ont été poursuivies en faveur des communautés à savoir la collecte et la transformation des fruits de baobab et de la pulpe de karité, la pêche et l'apiculture. Un Plan d'Utilisation des Terres dans la périphérie du Parc a été adopté et un champ fourrager installé afin de limiter les conflits hommes/ faune. Aussi la Direction du Parc a-t-elle apporté des appuis aux victimes des conflits hommes/faune enregistrés à titre d'indemnisation. Par ailleurs, le bétail autour du Parc a été vacciné afin d'éviter la transmission des zoonoses à la faune, d'une part, et accroitre la capacité de production du bétail au profit des éleveurs d'autres part.

Pour 2023, les principaux objectifs sont notamment le contrôle de l'ensemble du Complexe, la modernisation de nos installations, la reforestation des zones périphériques, et l'amélioration de l'appui au développement communautaire.

Je voudrais compter sur le soutien de tous pour la réussite de la conservation durable du Parc pour le bien-être des communautés riveraines et de la faune.



Promotion des activités génératrices de revenus dans les localités riveraines des Parcs Pendjari et W-Bénin

Les bénéficiaires organisés en Coopératives



Femmes productrices d'huiles végétales et transformatrices de fruits de baobab

Los 17 et 18 novembre 2022, la direction du Parc National W-Bénin a tenu avec les membres des communautés riveraines impliqués, les Assemblées générales constitutives des Coopératives bénéficiaires des activités génératrices de revenus initiées par le Parc au profit de ses localités riveraines dans les Communes de Banikoara, Kandi, Karimama et Malanville.

Il s'agit de quatre Coopératives à savoir : la Coopérative des Riverains Producteurs des Huiles Végétales ; la Coopérative des Apiculteurs Riverains ; la Coopérative des Riverains Collecteurs et Transformateurs de Baobab et la Coopérative des Pêcheurs Riverains du Parc national W-Bénin.

Les Présidents et membres du Bureau et du Comité de surveillance de chacune des Coopératives ont été élus et installés et leurs statuts et règlements intérieurs adoptés. Ainsi les bénéficiaires des activités génératrices de revenus du Parc sont désormais mieux organisés pour profiter davantage des ressources du Parc et développer leurs activités.





Conflits homme/faune dans les zones périphériques des Parcs nationaux de la Pendjari et du W-Bénin

les victimes dédommagées



Victimes de conflits homme/faune dans la périphérie du W-Bénin

Au total 43 cas de conflits homme/faune ont été recensés cette année dans les zones périphériques des Parcs nationaux de la Pendjari et du W-Bénin. Afin d'apaiser les victimes et de maintenir une cohabitation pacifique entre les riverains et la faune, les Directions des Parcs en consultation avec les Associations Villageoises de Gestion des Réserves de Faune, ont apporté des aides aux victimes à titre de compensation.

Ainsi, 27 victimes dans la périphérie du Parc national W-Bénin ont bénéficié de dons de vivres, de bétail ou de numéraires pour un montant de 1.281.000 FCFA et 16 riverains du Parc national de la Pendjari ont été indemnisés pour un montant de 1.189.750 FCFA.

Les dégâts enregistrés concernent notamment la destruction des champs et récoltes ou des prélèvements du bétail par des animaux sauvages sortis des parcs.

« Je remercie African Parks parce qu'ils m'ont indemnisé

pour nos chèvres qui ont été dévorées par une hyène. Ils nous ont fait la surprise de nous dédommager par une autre chèvre. Vraiment je vous remercie et vous exhorte à continuer dans la même lancée », a déclaré Andénou CHABI SIKA, un bénéficiaire originaire de Sampéto, village riverain du Parc national W-Bénin. Il a par ailleurs pris l'engagement de prendre soin de ses animaux et de les encadrer afin d'éviter de tels dégâts.

Pour Joël TANKOANOU, l'un des bénéficiaires, African Parks et les directions des parcs nationaux de la Pendjari et du W-Bénin font un gros effort pour le dédommagement des victimes de conflits homme/faune. « Le lion a attrapé nos bœufs. Dans la nuit dans notre camp peulh, cinq (05) bœufs et trois (03) moutons ont été attaqués. J'ai pris cinquante mille (50 000) FCFA, certains ont pris cent mille (100.000) FCFA, et d'autres ont pris cent cinquante mille (150 000) FCFA », a-t-il expliqué avant d'adresser ses

A CTUALITÉS



Victimes de conflits homme faune dans la périphérie du Parc national de la Pendjari

remerciements à l'endroit d'African Parks.

« Une fois qu'on compense les dégâts, c'est qu'on cultive l'idée de nos parents à comprendre que nous devons protéger les animaux sauvages. Le parc c'est pour nous et on doit corriger les mauvaises habitudes » Justifie Pascal TANKOANOU, Agent de cogestion au Secrétariat de l'AVIGREF PENDJARI. Aussi recommande-t-il

Ligne de clôture érigée dans la zone d'occupation contrôlée du Parc national de la Pendjari pour limiter les conflits homme/faune

qu'« African Parks continue de coopérer et d'échanger davantage avec les populations riveraines afin de parvenir à une compréhension totale ».

Kassa Idago Dassimou est le président de l'Association Villageoise de Gestion de Réserves de Faunes (AVIGREF) de Dassari, zone 3. Il est également une des victimes indemnisées. Son champ d'igname, riz et sorgho a été détruit par des éléphants sortis du parc. Après avoir saisi la direction du Parc, il a été dédommagé. C'est à juste titre qu'il tient à « remercier African Parks pour cette action qui permettra de convaincre ses parents à ne pas faire de mal aux animaux sauvages du parc qui est notre patrimoine commun ».

Afin de limiter les conflits homme/faune, les directions des parcs, en collaboration avec les Associations Villageoises de Gestion des Réserves de faune tiennent régulièrement des séances de sensibilisation avec les riverains. L'objectif est de leur faire approprier les règles de protection du Parc et les comportements à tenir en cas de conflits. Une ligne de clôture de près de 100 Km a été également érigée le long de la zone d'occupation contrôlée du Parc national de la Pendjari pour réduire les cas de sortie d'animaux hors du parc et les conflits homme/faune.



Deux (02) jeunes béliers, deux (02) jeunes chèvres et cinq (05) poulets ont été remis aux victimes à Gnanbourankorou et Mékrou.



Incidents de février 2022 au Parc National du W-Prénin

Les familles des victimes soutenues

Le choc produit par le départ de nos braves agents en pleine mission pour la conservation nous laisse dans le chagrin et affecte leurs familles désormais orphelines. Afin de saluer leur mémoire, un hommage leur a été rendu le dimanche 31 juillet 2022 à l'occasion de la Journée Mondiale des Rangers. A la base opérationnelle du Parc national W-Bénin à Alfakoara, un monument a été érigé en leur souvenir.

Un appui psychologique a été apporté par la Direction du Parc avec l'expertise d'un psychologue qui a rencontré les équipes de Rangers dans les deux parcs pour leur remonter le moral. Plusieurs missions du Siège conduite par le Directeur des Opérations pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, Monsieur Erik Marary accompagné du Représentant Résident, Monsieur Hugues Akpona ont permis de remobiliser la troupe. Le Président Directeur Général Monsieur Peter Fearnnead et le Directeur des Opérations Monsieur Charles Wells ont également visité les deux parcs pour apporter leur soutien aux équipes. Aussi, afin de soutenir les familles des victimes, un montant de 9.795,33 dollars US soit cinq millions sept cent quatre-vingt-quinze mille (5.795.000) FCFA a été alloué et réparti aux ayant-droit, prenant en charge l'appui à la mise en place d'activités génératrices de revenus au profit de sept (07) veuves, les frais et kits scolaires et "argent de poche" pour douze (12) orphelins. Il s'agit d'un appui ponctuel apporté aux familles pour leur permettre de supporter leurs diverses charges à la veille de la dernière rentrée scolaire, en attendant l'aboutissement de l'assurance-décès mise en place par African Parks en faveur des ayant-droit.

En cas de décès d'un agent en mission, sa famille bénéficie de son salaire pendant six ans conformément aux procédures d'opération standard d'African Parks.

Après ce drame, un plan spécial sécurité a été adopté afin de renforcer la protection

de tout le personnel dans ce nouveau contexte sécuritaire. Nous adressons nos remerciements à l'ensemble de nos partenaires qui nous ont manifesté leur soutien à l'occasion de cet événement malheureux et particulièrement la Fondation des Savanes Ouest-Africaines (FSOA), Rapid Response Facility (RRF) pour leurs diverses contributions financières en soutien aux Rangers et aux familles des victimes.





Appui a l'éducation

African Parks offre des mobiliers et kits scolaires à dix écoles riveraines des parcs du W-Bénin et de la Pendjari

omme à l'accoutumée, African Parks avec le soutien de ses partenaires, a fait don de mobiliers et kits scolaires à dix (10) écoles des communes périphériques des deux Parcs nationaux du W-Bénin et de la Pendjari en début d'année scolaire 2022-2023. Il s'agit des Ecoles Primaires Publiques de Thuy dans la commune de Kandi, Torozougou à Malanville, Karimama Centre à Karimama et Yaboussou à Banikoara pour le compte du parc W-Bénin et des EPP de Kabongourou, Firou, Djoléni, Séri, Ouroufina et Gori dans les communes de Kérou et Kouandé en ce qui concerne le Parc National de la Pendjari. Les séances de remise ont eu lieu au mois d'octobre 2022.

Les dons étaient composés de kits scolaires comprenant notamment des cahiers, stylos, crayons, gommes, vrais dessinateurs, ardoises, des boites de craies blanches et de couleurs, chiffons, règles plates, des Matériels didactiques : manuels scolaires de français et de mathématiques des classes de CM1 et CM2, d'instruments géométriques, des dictionnaires et équipements sportifs.

Ces différents dons répondent aux cris de cœur des écoles bénéficiaires. « Nous sommes à un moment très dur et le parent d'élève a besoin d'une aide précieuse. Je ne suis pas sûr que 20% des parents d'élèves arrivent à acheter de livres pour leurs enfants », a confié Adam AMAMOUSSE, Président de l'Association des Parents d'Elèves de l'EPP de Thuy dans la commune de Kandi. A cette réalité s'ajoute le manque de mobiliers scolaires pour permettre aux apprenants d'étudier dans des conditions adéquates. Selon Yaya IDRISSOU, directeur de l'EPP de Kabongourou et porte-parole des bénéficiaires de la commune de Kérou, s'asseoir confortablement est très difficile pour les écoliers. « Dans n'importe quelle salle de classe ici, les enfants sont six (06) à huit (08) à s'asseoir sur une même table-banc», a-t-il affirmé en adressant toute sa gratitude à African Parks.

Les Directeurs d'écoles et Présidents des Associations des Parents d'Elèves ont pris l'engagement de faire un bon usage des matériels didactiques reçus. Les écoliers quant à eux, sont si joyeux de voir leurs écoles se doter de ces matériels qu'ils promettent de mieux travailler à l'école pour améliorer leur perfomance. « Nous vous remercions sincèrement pour le don de matériels didactiques que vous nous octroyez. Nous prenons l'engagement de donner de bons résultats à la fin de l'année et d'être parmi les meilleurs élèves du Bénin », a déclaré Akimou BOURAÏMA, élève en classe de CM2 et porte-parole des Bénéficiaires de l'école primaire publique de Torozougou dans la commune de Malanville.

Au total, 261 écoliers ont bénéficié de ces kits scolaires et autres équipements sportifs dans quatre écoles riveraines du Parc National W-Bénin au titre de l'année scolaire 2022-2023. Du côté du Parc national de la Pendjari, 70 tables et bancs et 400 manuels scolaires de mathématiques et de Français ont été offerts à six écoles périphériques du Parc pour un montant de 3 850 dollars US au profit de 750 bénéficiaires.

Les écoles riveraines des Parcs Nationaux du W-Bénin et de la Pendjari présentent des résultats peu reluisants à la fin de chaque année scolaire. L'objectif de ces dons est donc d'améliorer la qualité de l'enseignement et des résultats scolaires dans les écoles riveraines des deux parcs. C'est à juste titre que les présidents de l'Association des Parents d'élèves et les chefs d'Arrondissement ont salué l'initiative et encouragent African Parks et ses partenaires à en faire davantage.

Dans sa politique de gestion des parcs, African Parks met en œuvre un plan d'appui au développement communautaire dans lequel l'éducation figure en bonne place. Plusieurs actions sont mises en œuvre dans ce cadre notamment le paiement des salaires de certains enseignants communautaires, la construction de cantines scolaires et la rénovation des salles de classe.

En assurant la gestion durable des aires protégées sous son mandat, l'objectif fondamental d'African Parks est de les rendre écologiquement, socialement et économiquement viables pour le bien-être des personnes et de la faune.

African Parks est une Organisation Non-Gouvernementale qui assume l'entière responsabilité de la réhabilitation et la gestion à long terme des parcs nationaux en partenariat avec les Gouvernements et les communautés locales. Elle gère actuellement 22 aires protégées dans 12 pays africains à savoir : l'Angola, le Bénin, la Centrafrique, le Congo, la République Démocratique du Congo, le Malawi, le Mozambique, le Rwanda, le Soudan du Sud, le Tchad, la Zambie et le Zimbabwe.





Renforcement de la surveillance des Parcs Pendjari et W-Bénin

71 nouveaux Rangers recrutés



5ème promotion de Rangers du Parc national W-Bénin

Ligne pour la conservation de la biodiversité. Afin de renforcer la surveillance de nos aires protégées conformément à son plan d'action, African Parks a augmenté les effectifs de ce corps au niveau des parcs nationaux de la Pendjari et du W-Bénin.

Ainsi, 71 nouveaux Rangers ont rejoint l'effectif d'African

Parks au Bénin après des tests de sélection et une formation de 08 semaines organisées dans chacun des Parcs, dans le W, du 17 Juillet au 21 Septembre et dans la Pendjari, du 15 Août au 26 Septembre 2022.

Avec ce nouvel apport en ressources humaines, l'espoir d'une amélioration des performances en matière de surveillance et de lutte antibraconnage est permis.



6ème promotion de Rangers du Parc naional de la Pendjari



Célébration de la 15 em Journée Internationale des Rangers

Les meilleurs agents distingués



Le Ranger Blaise KOUNAGBE recevant les félicitations du Directeur du Parc

a reconnaissance est l'un des éléments essentiels de la ₄motivation. Aussi, afin d'encourager le personnel et promouvoir le travail bien fait, la Direction a-t-elle adressé une lettre de félicitation à deux agents du Parc national W-Bénin à l'occasion de la Journée Mondiale des Rangers 2022. Il s'agit de Soumaïla G. MAIDAWA et Blaise KOUNAGBE distingués comme agents particulièrement méritants pour leur dévouement au service de la faune. Monsieur Soumaïla G. MAIDAWA, ancien pisteur, en raison de ses capacités intrinsèques, a été orienté vers la salle des Opérations où il fait partie des premiers opérateurs radio formés par le Parc W-Bénin. Bien qu'étant le plus âgé des opérateurs radio, il est celui qui s'intéresse le plus au travail et comprend le mieux l'utilisation des différentes applications de la salle des Opérations. Il est très appliqué dans son travail et s'illustre positivement par sa soif de connaissances. Il est devenu une référence pour ses collègues et n'hésite pas à prendre en main certains travaux. De plus, grâce à ses connaissances de terrain, il a contribué aux bons résultats obtenus en matière de surveillanc et d'application de la loi.

Quant au Ranger Blaise KOUNAGBE, Instructeur au Parc

national W-Bénin, il a été félicité pour l'excellent travail qu'il fournit depuis qu'il a intégré l'unité d'application de la loi du Parc national W-Bénin à l'issue de la 2ème formation basique des Rangers où il est sorti major de sa promotion. Orienté très tôt vers l'instruction, compte tenu de ses qualités, il a été Assistant Instructeur pour les 3ème et 4ème promotions de Rangers avant d'obtenir sa qualification d'Instructeur en juillet 2021. Entretemps, il a obtenu sa qualification de Chef d'équipe après un stage où il a de nouveau été le meilleur. Très engagé dans son travail, il est assoiffé de connaissances et cherche continuellement à s'améliorer. Le Ranger Blaise KOUNAGBE s'illustre également par son professionnalisme et est souvent sollicité pour les missions délicates. Il a notamment fait partie du groupe qui est allé en renfort à l'équipe de patrouille tombée dans une embuscade le 08 février 2022 et qui a son tour est tombée dans une embuscade le 09 février 2022. Au cours de cette mission périlleuse, il a fait preuve de courage et de sang-froid.



Le Ranger Soumaïla G. MAIDAWA tenant sa lettre de félicitation



Le Parc National du W Bénin, est une réserve de biosphère transfrontalière et un patrimoine mondial de l'unesco.

Il existe plusieurs groupes socio-culturels autour du parc. Afin d'améliorer les revenus des communautés locales, la direction du parc les accompagne dans diverses activités génératrices de revenus dont :

- La collecte et la transformation des fruits du baobab en poudre, pastilles, sirop, etc...
- La collecte des noix de Karité transformées en amande et en beurre;
- La production de l'eau de vie de karité à double ou triple distillation;
- La production du miel et de la cire ;
- La production des huiles pressées à froid de baobab, de neem et de balanites;
- L'apiculture avec la production d'un miel de qualité sans additif ni conservateur;
- La production du beurre de karité transformé par les femmes riveraines du parc.

En achetant nos produits, vous contribuez à l'amelioration du niveau de vie des riverains du parc W et à la conservation car une partie des fonds collectés est reversée aux communautés locales et l'autre partie est utilisée dans les activités de conservation.

NOS PRODUITS



- Le Baobab avec ses produits dérivés (la poudre raffinée, les pastilles et le sirop)
- Miel (conventionnel et bio)
- Les huiles végétales pressées à froid (Neem, Baobab, Balanites)
- L'eau de vie de karité
- **▶** Beurre de karité

Pour tout partenariat ou achat, prière nous contactez au : Tél : +229 94 99 03 99 - parcw.tourism@africanparks.org



Projet ADAPT WAP

Zoom sur les grandes réalisations prévues pour la lutte contre les effets néfastes du changement climatique dans la Pendjari et le



ADAPT-WAP est un projet régional d'intégration des mesures d'adaptation au changement climatique dans la gestion concertée du complexe transfrontalier W-Arly-Pendjari entre le Burkina Faso, le Niger et le Bénin. Le projet vise à renforcer la résilience des écosystèmes et améliorer les moyens de subsistance des populations au sein du complexe en relation avec la problématique du changement climatique, grâce à la mise en place d'un système d'alerte précoce multirisque et à la mise en œuvre de mesures d'adaptation concrètes.

Lancé en janvier 2022 dans la commune de Natitingou pour le compte du Bénin, le projet ADAPT WAP est financé par l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS), le Fond d'Adaptation climatique et mis en œuvre par le Centre National de Gestion des Réserves de Faune (CENAGREF) avec les Directions des Parcs nationaux de la Pendjari et du W-Bénin et l'appui d'African Parks. Le projet ADAPT-WAP a une durée de quatre (04) ans pour une enveloppe totale d'environ 12 millions US \$ soit environ sept (07) milliards de F CFA répartis à parts égales entre les trois pays (Bénin, Burkina Faso et Niger).

Pour atteindre les résultats escomptés, les activités du projet ont été déclinées en quatre composantes :

La première composante traite de l'intégration des aspects liés au changement climatique et du plan d'urgence dans les outils de gestion du complexe WAP. Ce qui fournira les éléments institutionnels et juridiques nécessaires à la mise en œuvre des interventions du projet notamment celles se rapportant au plan d'actions pour la mise en œuvre des mesures d'adaptation.

La composante 2 est relative à la conception et la mise en œuvre d'un système d'alerte précoce multirisque. Un système opérationnel fiable et efficace pour la prévention de la sécheresse, des inondations et incendies. La mise en œuvre d'un tel système contribuera à minimiser les impacts négatifs des catastrophes naturelles et à élaborer et mettre en œuvre un plan détaillé d'intervention en cas d'urgence. Ce plan sera mis à la disposition des différents utilisateurs et parties prenantes de la gestion du complexe WAP.

La composante 3 a pour objectif, l'amélioration de la résilience des écosystèmes et des moyens de subsistance des

Echos de nos parcs, Bénin 🕡

populations grâce à la mise en œuvre d'actions d'adaptation concrètes. Les activités portent principalement sur les ressources naturelles et les écosystèmes (eaux, sols, forêts et ecosystèmes pastoraux) ainsi que sur les pratiques sociales courantes telles que la transhumance, le surpâturage, l'abattage illégal de bois, etc. Les mesures visent essentiellement à améliorer les infrastructures des agriculteurs, pêcheurs et éleveurs à travers la gestion sylvopastorale et aquacole, la promotion des énergies renouvelables et la création d'un fonds renouvelable.

La composante 4 qui est la dernière se consacre à la sensibilisation, la communication et le renforcement des capacités pour une gestion concertée, intégrée et durable du complexe WAP. Plusieurs activités sont prévues dans ce cadre pour une large compréhension sur les adaptations au changement climatique et une appropriation des objectifs du projet ADAPT WAP.

La mise en œuvre du projet au Bénin connaît quelques progrès. Une étude pour l'aménagement des corridors de transhumance et points d'eau autour du Parc national de la Pendjari a été validée en mai 2022. Les villages bénéficiaires devant abriter ces ouvrages ont été identifiés dans sept (07) Communes à savoir : Banikoara, Cobly, Matéri, Tanguiéta, Kérou, Kouandé et Toucountouna. Face à la baisse de la production halieutique due à la surexploitation des plans et cours d'eau à travers l'usage des techniques et engins de

pêche prohibés, une session de renforcement de capacités a été organisée au profit des mareyeurs, pisciculteurs, pêcheurs et transformatrices des produits halieutiques des communes de Karimama, Malanville, Banikoara et Kandi. Les participants ont été entretenus sur les techniques améliorées pour une gestion durable des ressources halieutiques autour du parc national W-Bénin. Dans le but de réduire les effets néfastes du changement climatique, une autre formation a été organisée à l'endroit des formateurs sur le reboisement et la régénération naturelle assistée des communes riveraines du parc national W-Bénin. « Il s'agit de façon globale, d'améliorer les connaissances des populations locales autour du Parc W, à se réapproprier la notion de reboisement et des défrichements améliorés. De façon spécifique, il s'agit de renforcer les capacités des agriculteurs et éleveurs sur les techniques de reboisement et des défrichements améliorés », précise le Coordonnateur National du projet Adapt-WAP.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, plusieurs autres formations ont été faites à l'endroit de divers acteurs. On note la formation des enseignants (cours primaire et secondaire) et des techniciens praticiens et vulgarisateurs agricoles sur les questions du changement climatique et la gestion des risques et catastrophes ainsi que les agriculteurs, maraichers, éleveurs et pépiniéristes sur l'agroforesterie et la maîtrise de la petite irrigation.



Campagne de reboisement dans la zone d'occupation contrôlée du Parc national de la Pendjari





pendjari@africanparks.org +229 98 77 05 77

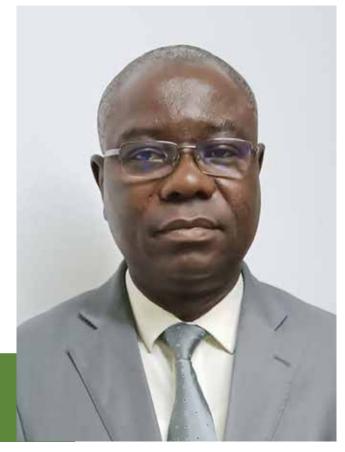
La commercialisation de ces produits a un impact économique direct et positif sur les communautés avoisinant le Parc National de la Pendjari et contribue à la préservation de la faune et de la flore.

African Parks est une organisation de conservation à but non lucratif qui assume la responsabilité directe de la réhabilitation et de la gestion à long terme des aires protégées en partenariat avec les gouvernements et les communautés locales.

NVITÉ







Directeur Exécutif de la FSOA

Dans ce numéro, notre Revue ECHOS DE NOS PARCS reçoit le Directeur Exécutif de la Fondation des Savanes Ouest-Africaines (FSOA), l'un des acteurs majeurs de la conservation en Afrique de l'Ouest. Il nous présente la FSOA, le point de ses interventions en tant qu'organisme de financement des aires protégées et ses perspectives.

Echos de nos Parcs : Monsieur le Directeur Exécutif (DE), pourriez-vous nous faire l'historique de la FSOA ?

DE/FSOA: D'entrée je voudrais vous remercier pour cette opportunité que vous nous offrez pour parler de notre fondation. La FSOA a été créée le 4 octobre 2012 en tant que société de droit anglais, à responsabilité limitée par garantie, avec l'appui financier du Gouvernement béninois et de la Coopération allemande (via la Banque allemande de Développement- KfW), et le support technique de l'UICN, puis elle a été enregistrée le 9 novembre 2012 en Grande Bretagne avec un statut d'organisation

caritative reconnue le 13 septembre 2013.

Elle est basée au Bénin, avec un accord de siège qui lui octroie le statut d'organisation internationale, l'exemption fiscale, la reconnaissance d'utilité publique, et le droit de transférer et d'investir librement ses capitaux et revenus d'investissement. Cet accord de type « diplomatique » constitue un acte fort, par lequel le Gouvernement de la République du Bénin a montré son attachement, valorisé et légitimé les activités de la FSOA au bénéfice de la conservation de la biodiversité des savanes du Nord Bénin.

En tant que Fonds fiduciaire pour la Conservation, la FSOA a pour mission d'assurer le financement pérenne des 5 Aires Protégées (AP) du Complexe écologique transfrontalier W-Arly-Pendjari (WAP). Forte aujourd'hui de dix (10) années d'existence légale et d'expérience, la FSOA a su devenir totalement opérationnelle tout en restant fidèle à sa vision de financer de façon pérenne et régulière les Réserves de Biosphère Terrestre du Complexe WAP (RBT-WAP), afin de sécuriser leur fonctionnement, d'assurer leur gestion efficace, et de promouvoir une coopération exemplaire avec les communautés riveraines. A la suite du Bénin, le Burkina Faso et le Niger ont adhéré officiellement à son mécanisme de financement en 2019.

Sa gouvernance est assurée par un Conseil d'Administration indépendant, élargi à onze membres pour permettre une représentation des trois pays et la conception d'un nouveau système de financement trinational. Ces Administrateurs ont des compétences complémentaires avérées et émanent majoritairement du secteur privé.

A l'instar des autres fonds fiduciaires pour la conservation, la fonction essentielle de la FSOA consiste à mettre en oeuvre des mécanismes financiers mobilisant des capitaux importants, dans le but de générer des revenus réguliers sur le long terme. Le capital de la FSOA est investi sur les marchés financiers éthiques et socialement responsables, générant des bénéfices utilisés pour financer des activités de conservation et de développement durable au bénéfice des Aires Protégées du Complexe WAP. Et pour célébrer cet incontestable succès de l'engagement historique des trois Etats (Bénin, Burkina Faso et Niger) qui ont adopté une stratégie commune et innovante de financement durable de la conservation et de la gestion des réserves de biosphères transfrontalières du complexe WAP, une symbolique soirée de gala a été organisée le 9 décembre 2022 avec toutes les parties prenantes, sous le haut parrainage du Ministre d'Etat chargé de l'Economie et des Finances du Bénin (Membre Fondateur) et du Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable).

Echos de nos Parcs : En tant que Fonds, quelles sont les sources et la capacité actuelle de financement de la Fondation ?

Les principaux contributeurs au capital initial de la FSOA sont les Etats béninois, burkinabè et nigérien, la coopération allemande et la Banque mondiale. Au terme de l'exercice 2021, le portefeuille global de la FSOA est estimé à 35 milliards de FCFA investis on/offshore pour un rendement annuel moyen qui avoisine les 7%. Avec ses fonds de dotation actuels, la fondation dispose d'une capacité de financement de l'ordre de 1,2 milliards de FCFA par an.

Echos de nos Parcs : Quelle est votre sphère d'intervention et quels sont les critères d'éligibilité à vos financements ?

La FSOA focalise son appui financier sur les coûts d'opération des « Réserves de Biosphère Transfrontalières du WAP », sur la base de procédures de priorisation des subventions, étant bien entendu, qu'elles ne devraient pas couvrir les charges salariales de base, en dehors de celles liées aux activités sur le terrain (rangers, animateurs communautaires etc.). Elle contribue au financement d'activités permettant d'atteindre les objectifs définis dans les Plans d'Aménagement et de Gestion des Réserves de Biosphère.

Les Aires Protégées bénéficiant d'un statut officiel de protection sont les seules cibles des financements de la FSOA. Les premiers critères de priorisation des « Zones bénéficiaires » sont :

- la richesse de la biodiversité;
- l'état du site et les menaces qui y pèsent ;
- le statut national et les labels internationaux ;
- la qualité de la gouvernance, l'autonomie financière de gestion et les capacités du gestionnaire de l'aire protégée;
- le gap réel de financement : écart entre le Plan de Travail et Budget annuels et les budgets alloués par la loi de finance et les différents partenaires techniques et financiers.

Au-delà de la priorisation des zones, la politique et les procédures du programme de subventions de la FSOA fixent des critères d'éligibilité des gestionnaires des sites. Les « requérants » sont analysés sur la base de huit critères de bonne gouvernance, et reflétant leur niveau de performance en termes de conservation et de cogestion. Pour les gestionnaires des AP, étant les principaux bénéficiaires des activités financées, une capacité environnementale et sociale minimale est exigée afin d'obtenir des résultats compatibles avec la politique de sauvegarde environnementale et sociale de la FSOA. Par conséquent, il est exigé que la capacité des gestionnaires d'AP permette la bonne gestion des risques environnementaux et sociaux tout au long du cycle des projets ainsi que de la subvention annuelle.

Des activités complémentaires menées par des acteurs intervenant dans les communes riveraines du WAP pourront également bénéficier d'un financement de la FSOA si, (i) ces activités cadrent avec la gestion durable et la conservation de la biodiversité des « Zones bénéficiaires » et, (ii) les activités sont incluses dans le Plan d'Aménagement et de Gestion de la zone concernée et sont cohérentes avec son PTBA. Certains critères d'éligibilité ne sont pas applicables aux acteurs tels que les Associations Villageoises de Gestion des Réserves de Faune (AVIGREF), des ONG locales ou des institutions de recherche. Toutefois la FSOA jugera de la recevabilité de l'ensemble du système intégré, et la grille d'analyse s'appliquera à un projet d'ensemble avec tous les partenaires.

Pour être éligibles, les requérants doivent remplir les conditions énumérées ci-après : 1-Être légalement reconnus sur base d'un/de document(s) émanant des services officiels compétents du pays dans lequel ils exercent leurs activités et disposer d'un siège physique dans ce pays. 2-Justifier d'aux moins cinq ans d'expérience dans la gestion et la conservation de la biodiversité, de l'environnement ou de projets similaires. 3-Disposer d'une organisation administrative, financière et comptable (CA, AG, production régulière de rapports d'activités, approbation de budget de l'année précédente et en cours). 4-Être en règle avec l'administration fiscale du pays du siège. 5- Ne pas faire l'objet d'une condamnation ou d'un jugement en cours (corruption, fraudes ou actes criminels). 6-Ne pas être auteur de fausses déclarations lors de la soumission d'appels d'offres antérieurs ni avoir commis des actes de malversation ou de violation des obligations contractuelles dans l'exécution d'une précédente convention de financement signée avec la FSOA.

7- Démontrer de réelles motivation et capacité pour exécuter le projet ou l'activité.

Echos de nos Parcs : Quel est le point des investissements effectués ces cinq (5) dernières années ?

En 2022, la Fondation a déjà octroyé plus de 6 milliards de FCFA de subventions au profit des Parcs nationaux du Bénin et des communautés riveraines, depuis 2016. Ces subventions couvrent notamment les mesures d'urgence pour le Parc National de la Pendjari, le renforcement de l'application de la loi, la lutte anti-braconnage, l'entretien des infrastructures, la formation et la sécurité des Rangers, l'engagement et le développement communautaire, l'étude de faisabilité pour la réhabilitation du Parc National W-Bénin, le Plan d'intervention prioritaire pour la réhabilitation et le développement du Parc National W-Bénin, les recensements aériens du grand complexe WAP, etc.

Echos de nos Parcs: Quels sont les impacts de vos interventions en matière de soutien à la conservation?

Les inventaires aériens de 2019 et 2021 (conduits par African Parks) permettent de conclure que les populations de faune sauvage sont globalement stables et même en augmentation, pour la plupart, ce qui tend à prouver que l'appui de la FSOA a contribué à la préservation des grands mammifères dans le Complexe WAP.

De même, les données remontées du terrain indiquent que les populations riveraines participent à la gestion des réserves de faune et en tirent des bénéfices. Pour accentuer son impact en périphérie des aires protégées et favoriser un réel développement socio-économique, la FSOA est en train de réfléchir à des possibilités alternatives ou complémentaires à l'approche de développement 3E+ mis en œuvre par African Parks.

Echos de nos Parcs: Les acteurs communautaires que sont les ONG locales et les Associations Villageoises de Gestion des Réserves de Faune bénéficient-ils des financements du Fonds?

Dès 2023, la FSOA a l'ambition d'augmenter les ressources qu'elle alloue aux zones périphériques des réserves de faune. L'enjeu est à la fois d'apporter une réponse rapide aux difficultés auxquelles font face les communautés, par le financement d'activités génératrices de revenus (filières viande, lait, miel, produits forestiers non ligneux), et de contribuer à une meilleure gestion des espaces et ressources naturelles par les différents groupes sociaux via la mise en place de mécanismes de concertation inclusifs. Les enjeux d'implication et d'adhésion des communautés aux actions de préservation, de réduction des risques de radicalisation favorisés par des sentiments d'exclusion et des frustrations, de dégradation très rapide du contexte sécuritaire (conflits, insécurité alimentaire, réfugiés burkinabés, etc.) amènent la FSOA à cibler particulièrement la périphérie du WAP.

La FSOA contractualisera, après mise en concurrence, des ONG locales pour mettre en œuvre ces activités de développement économique de certaines filières cibles.

Echos de nos Parcs : Quelles sont les perspectives du Fonds en matière d'investissement pour la conservation et la préservation du patrimoine naturel en Afrique de l'Ouest?

Des perspectives sérieuses de dotations additionnelles sont en cours d'instruction auprès de la KfW pour environ 23 milliards de FCFA (dont 07 pour le Guichet Bénin et 16 pour le Niger) et de l'AFD-FFEM avec près de 8 milliards de FCFA pour un Guichet régional, ce qui porterait la capacité de la FSOA à plus de 2,6 Milliards FCFA de subventions annuelles aux Réserves de Biosphère Transfrontalières du WAP (RBT-WAP).

Echos de nos Parcs : Merci Monsieur le Directeur Exécutif (DE) de nous avoir accordé de votre précieux temps.

Merci à vous pour cette opportunité qui nous a été accordée.



Echos de nos parcs, Bénin 23





Jacques KITITCHA

Du maillot de foot au treillis !

é à Birni dans la commune de Kouandé, Jacques KITITCHA est le quatrième d'une fratrie de 08 enfants. Il grandit et fut son cursus scolaire dans la commune de Natitingou. De l'ethnie Otamari, ce père de trois enfants est facilement remarquable par ses cicatrices raciales au visage. Lorsqu'il était très jeune, il aimait les animaux et mettait déjà en terre des plans de manguiers, de papayer et d'autres variétés. Orphelin de père depuis 2008, sa passion pour la biodiversité ne l'a jamais quitté. « La mort de mon père m'a fait très mal. Mais ça m'a motivé à ne jamais abandonner dans la vie, ça m'a boosté à aller de l'avant. Etant élève, j'étais obligé de joindre les deux bouts par l'agriculture jusqu'à obtenir mon BAC en 2016».

Ancien joueur, milieu de terrain des Lions de Natitingou en 3ème division pendant trois ans, Jacques KITTTCHA abandonne en plein championnat sa carrière de footballeur pour passer le test de recrutement des Rangers lancé en 2018 par le Parc national de la Pendjari. « Quand le recrutement a été lancé, j'ai vu le moment idéal pour exprimer tout l'amour que j'ai pour la biosphère de façon générale », a-t-il fait savoir.

Très engagé et motivé pendant la formation de Rangers, il sort major de sa promotion et entame ainsi une nouvelle mission de sa vie : protéger la biodiversité contre vents et marrées.

Un Ranger dévoué

En tant que Ranger, Jacques s'évertue à développer sa carrière. Occupant actuellement le poste de Chef d'équipes, au sein de la Brigade spéciale de lutte anti-braconnage du Parc nationale de la Pendjari, il assure la discipline au sein des équipes, une bonne organisation des patrouilles sur le terrain, l'efficacité des opérations LAB sur le terrain, assiste le responsable LAB dans la gestion des activités de la brigade spéciale sur le terrain, patrouille avec les équipes sur le terrain afin de stimuler leur moral et les aider à améliorer les tactiques et la discipline. Il appui le responsable dans l'administration et fournit des rapports et des comptes rendus. Il participe également à l'organisation des missions LAB du parc national de la Pendjari, au suivi des équipes sur le terrain et tout ce qui concerne les missions à haut risque de sauvetage et de surveillance.

Attaché aux valeurs telles que l'honneur, la responsabilité, le pragmatisme et la résilience, il est distingué meilleur leader en 2019 par la Direction du Parc. Aux dires du Capitaine Bonaventure YANGUENON, chef de la brigade spéciale de lutte anti-braconnage du Parc national de la Pendjari, « Jacques KITITCHA était chef de groupe, mais sa passion a tellement augmenté et il est entrain de changer de statut. Il devient instructeur de BFR et de l'unité Fantôme. Il a nourri assez d'ambitions et il fait assez de merveilles ».

Une carrière de formateur en perspective

Pour ses qualités de leader, Jacques KITITCHA a été retenu comme Assistant formateur en pistage en 2021 et assistant formateur Fantôme en



2022. Il participe aussi à la formation des Rangers de base, au soin de premier secours, en moto tactique des Eco Tangos, d'air Marchal et au recyclage de la cellule de lutte anti-braconnage (LAB) et des Forces Armées Béninoises (FAB). A l'étranger, il fait partie des formateurs de la 2ème promotion des Rangers de base de la réserve naturelle et culturelle d'Ennedi au Tchad.

Une reconnaissance au niveau international

Au titre de l'année 2022, Jacques KITITCHA a été nominé finaliste dans la catégorie du Best Field Rangers du Prix African Conservation AWARDS 2022 par Africa Ranger Association. Cette reconnaissance lui été décernée pour son sacrifice au profit de l'intégrité biologique et territoriale du Parc national de la Pendjari dont son engagement personnel a un impact direct sur le mieux-être des espèces menacées.

Dans l'exercice de sa fonction, l'ardent défenseur de la biodiversité fait face à des dangers quasi quotidiens. Celui qui aura marqué son esprit est l'évacuation aérienne de ses collègues Rangers lors de l'incident de février 2022. « Ce fut un jour inoubliable pour moi. J'avais pensé ne plus revenir vivant puisque les terroristes n'étaient pas loin de notre position ». Malgré ces dangers, Jacques KITITCHA ne recule devant rien. Il fait montre de dévouement et de disponibilité en assurant son rôle de Ranger et de formateur. Il se satisfait de la confiance placée en lui par sa hiérarchie. Ce qui lui permet de se surpasser afin d'atteindre les objectifs qui lui sont assignés. « Le secret, c'est d'abord être volontaire, savoir pourquoi tu es là, et quel objectif on veut atteindre. Cela doit donc nous amener à être positif dans la vie et avancer ».

Son ambition est de contribuer à la revalorisation du tourisme béninois à travers le Parc national de la Pendjari en mettant fin au braconnage dans le parc.

Loin du champ de la lutte anti-braconnage, le fils de Birni a pour repas préféré, l'gname pilée accompagnée de la sauce d'arachide. Ses distractions sont le sport d'entretien, le football et la lecture.

Notre Impact

PARC NATIONAL DE LA PENDJARI

I- Management et Infrastructures

337 agents dont 323 contrats locaux, 05 expatriés et 08 agents des Eaux, Forêts et Chasse et 01 stagiaire

Le plus grand employeur de la région ;

Nouvelles infrastructures construites:

02 bungalows ;
- 02 Blocs de 06 chambres pour l'hébergement du personnel ;

O 1 hangar pour l'hélicoptère ;
- Des buses sur la piste longeant la clôture des translocations ;

- Un 2ème pont sur la piste longeant la clôture des translocations ;
- Une clôture électrique des translocations ;
- Un enclos pour les translocations ;



Blocs de 6 chambres pour le personnel



2 Bungalows





Nouveaux ponts construits



Hangar pour hélicoptère



Enclos de translocation



Clôture électrique avec piste

II- Application de la loi

Du 1er janvier au 10 décembre 2022,

patrouilles ont été réalisées dont :

- 1.321 patrouilles pédestres ;
- 1.231 patrouilles motorisées;
- 678 patrouilles aériennes.

Arrestations effectuées : ;

Armes saisies: Armes à feux: 10 Munition: 26 Motos: 11

Machettes/Couteaux, etc: 30

Pièges: 02

Autres matériels: 26

O espèces retrouvées mortes ou braconnées dont :

- Eléphants: 04; - Buffles: 07; - Hyène : 01 - Hypotrague: 02

- Buffle: 07

- Cob de Buffon: 01 - Cob defassa: 01; - Civette : 01; - Hyène: 01;

- Autres: 01







III- Conservation et suivi écologique

L'inventaire de la faune a été réalisé dans la période du 24 février au 10 mars 2022. La population des espèces phares hormis les félins qui n'ont pas été pris en compte, est estimée comme suit :

éléphants;

damalisques;

bubales;

Cobes defassa;

Ohippotragues;

enclos d'acclimatation et de gestion des espèces (en situation critique) en semi-captivité de 600 hectares a été construit.



Des groupes d'éléphants et hyppotragues au Parc national de la Pendjari



2 Guépards photographiés par cameras-piège

A l'intérieur dudit enclos de 600 ha est construit un plus petit enclos de 34 hectares.

sessions de suivi diurne et nocturne des potamochères roux ont été organisées afin d'établir un état de lieux de la conservation des potamochères roux dans la forêt de la Lama dans le cadre de l'étude de faisabilité de leur translocation;

2 stations météorologiques ont été installées au Parc national de la Pendjari afin d'améliorer les connaissances sur les changements climatiques et prévenir leurs effets néfastes sur la faune et son habitat.



Station météo installée au Lodge

têtes de bovins ont été déparasités et vaccinés contre la pasteurellose bovine.

IV- Développement du Tourisme

941 personnes ont visité le Parc depuis le début de la saison tou-ristique du 15 novembre 2021 à fin janvier 2022 dont 280 visiteurs payants et 661 visiteurs non payants et 117 sont des visiteurs béninois résidents (payants);

agences de voyages agréées pour le tourisme de vision ; O-23 guides ont conduit des visites de safari pendant les 3 mois qu'a duré la saison touristique;

875 FCFA de recette pour le tourisme de vision ;

5 410 FCFA de recettes nettes pour les artisans locaux ayant mis des objets en dépôt vente ;

nouveaux circuits créés et fonctionnels dans le cadre du développement du tourisme communautaire

1 association des guides locaux de la Pendjari créée et officielle-I ment enregistrée afin de porter les activités de tourisme communautaire;

Coopérative régionale des Apiculteurs Riverains du parc natio-■ nal de la Pendjari (la CAR-Pendjari) avec 8 sections locales dans les villages de Brikiré, Yangou, Tchatingou, Batia, Tchafarga, Pessagou, Tchanwassaga et Setchéndiga créée et enregistrée auprès de l'Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA) de l'Atacora Visibilité des produits Pure Pendjari sur les FCL 22 à Cotonou, Natitingou et Parakou

produits phares de la marque PURE Pendjari certifiés par l'Agence Naionale de Métrologie (ANM)

Mise en Conformité à la règlementation nationale avec l'acquisition des codes-barres

1 403 800 Fcfa de recettes pour la vente des produits Pure Pendjari







Coopérative Régionale des Apiculteurs Riverains du Parc National de la Pendjari (CAR-Pendjari)

V- Développement communautaire

1 786 élèves/écoliers dont 721 filles et 1061 garçons membres des 10 clubs scolaires de l'environnement installés ont participé aux activités d'éducation environnementale organisées ;

 $12\ 532^{\text{plants mis en terre sur 62,1}}_{\text{ha dont 8833 plants vivants}}$ (70,48%) grâce aux opérations d'entretien effectuées ;

autorisations d'accès aux ressources/services dans les zones cynégétiques du parc délivrées au profit de 986 riverains ;

10 000 têtes de bovins appartenant à 179 éleveurs sont vaccinées contre la pasteurellose bovine et la PPCB dans 11 villages riverains (08 dans la commune de Tanguiéta & 03 dans la commune de Kérou) ;

28 excursions pédagogiques organisées au profit de 1 274 personnes (1203 apprenants et 71 enseignants) ;

O6 écoles riveraines de la zone Séri (04 dans la commune de Kérou et 02 dans la commune de Kouandé) appuyées en matériels didactiques et tablesbancs évalués à 2.406.250 FCFA;

12 779,03 kg de poisson péchés 19.168.545 FCFA de recette pour 303 pêcheurs de 10 villages riverains ;

O1 forage avec abreuvoir pour le bétail et 02 prises d'eau potable réalisé à Dassari (commune de Matéri);

1 189 750 FCFA de compensade dégâts enregistrés de dégâts causés par la faune sauvage sur les cultures et le bétail des communautés riveraines;

 $750^{\rm kg} \, {\rm de \ miel \ r\'ecolt\'e \ et \ vendu \ \`a} \, 1.050.000$ FCFA par 47 des 74 apiculteurs encadr\'es et suivis ;

50 poubelles octroyées d'une valeur de 786.400 FCFA à la mairie de Tanguiéta pour la soutenir dans la gestion des déchets ménagers dans la ville de Tanguiéta ;

O1 coopérative de 10 femmes productrices d'huile de neem créée et appuyée dans la production de 80 litres d'huile de neem.



Visite à la ferme des autruches de Dassari dans le cadre du programme d'éducation environnementale



Reboisement des zones périphériques du Parc Pendjari



Remise de matériels scolaires aux EPP Orou Fina et Séri (Kouandé)



Poubelles offertes à la commune de Tanguiéta

Notre Impact

PARC NATIONAL W-BENIN

I- Management et Infrastructures

employés permanents dont 234 nationaux et 10 expatriés;

- Construction du hangar QRF au profit de la LAB;
- Construction de la salle de sport au camp de formation des rangers;
- Construction de la cuisine du staff local à la base opérationnelle;
- Construction d'un monument d'hommage aux victimes des incidents de Février 2022;
- Construction du hangar des machines et d'un nouveau magasin à la base opérationnelle;
- Upgrade de la salle de contrôle des opérations de la LAB;
- Ouverture de la piste périmétrale Alfakouara-Guéné (24 km);
- Ouverture de la piste périmétrale Alfakouara-Djona (27 km);
- Ouverture de la piste de vision touristique (19 km);
- Maintenance de la piste régionale (Alfakouara-Pont Alibori with laterite: 33 km);
- Traitement des points critiques sur la piste extérieure communautaire entre Karimama et Goudjibangou (35 km);
- Réhabilitation de la retenue d'eau (barrage) de Guéné ;
- Réparation et mise en route de la niveleuse KOMATSU héritée du CENAGREF;
- Projet Spécial de sécurité
- o Réhabilitation des bureaux de Kandi et construction d'une guérite pour le filtrage des entrées ;
- o Construction d'un mur de 1 800 mètres autour de la base d'Alfakouara:
- o Construction de 20 plateformes et extension du bloc sanitaire au niveau du camp des Rangers;
- o Réaménagement de l'infirmerie de la base opérationnelle;
- o Opérationnalisation du réseau VHF dans la Djona en lien avec la base opérationnelle;
- o Electrification des secteurs clés stratégiques de la base opérationnelle;





Réalisation d'une clôture (1800ml) en façade principale du parc



II- Surveillance et Application de la loi

Du 1er janvier au 30 novembre 2022,

Arrestations effectuées.

Saisies et confisquations :

Armes: 29 Munitions: 98 Motos: 41

Machettes/Couteaux: 136

Pièges: 03 Tronconneuse: 6

Bois: 91

Autres matériels: 52

d'espèces retrouvées mortes ou braconnées dont :

- Eléphant: 01 - Lion: 01; - Buffle: 01; - Porc-épic: 01; - Céphalophe: 01 - Phacochère: 01



Nouvel hélicoptère pour renforcer la surveillance aérienne du parc



ULM pour la suveillance aérienne



Des Rangers dans le W-Bénin

III- Conservation et suivi écologique

déployées Caméras-pièges pour l'observation des animaux. (avant les incidents de février, on a enregistré 23 fois le lion à travers 12 différentes cameras. L'hyène a été observé 17 fois à travers 11 différentes caméras ;



13 491 têtes de bovins ont été vaccinés et 3991 déparasités sur subvention à hauteur de 50% contre la pasteurellose bovine.

Démarrage de la construction des caisses de translocation pour les éléphants.







Caisse en construction pour la translocation des éléphants

IV- Développement du Tourisme

3 500 kg de fruits de baobab collectés et boisson et pastilles ;

490 litres de miel récoltés ;

coopératives créées et regroupant les bénéficiaires des activités génératrices de revenus des parcs



Collect de fruits de baobab dans le W



V- Développement communautaire

Q Réunions communautaires

victimes de conflits hommes/faune ont été indemnisées pour un coût global de 1.281.000 F

15 000 têtes de bovins vaccinés autour du parc W-Bénin ;

module de trois salles de classe plus bureau et magasin à Mamassi Peulh dans la commune de Karimama réhabilités pour un coût total de : 2 799 364 FCFA

7 150 000 FCFA octroyé pour le paiement des salaires de 14 enseignants communautaires venant de 09 écoles riveraines du parc sont payés par la direction du parc ;

342 apprenants venant de 04 écoles riveraines du parc ont bénéficié d'un appui en matériels didactiques et en fournitures scolaires (environ 2 700 000FCFA)

-Accompagnement pour la réfection de 03 cantines scolaires autour du parc

17 294,5 Kg de poisson pêchés lors de la campagne de pêche 2021-2022 (71 pêcheurs et 24 mareyeurs ont bénéficiés d'autorisation ;

22 482 850 FCFA de recettes pêcheurs)

3 500 kg environ de fruits de baobab ont été récoltés par les communautés

apiculteurs ont été formés sur les techniques modernes en apiculture et ont été dotés de 100 ruches, 50 ruchettes et 15 équipements apicoles (première récolte d'entretien : 56 litres de miel récoltés) ;

-Démarrage de l'étude d'actualisation du zonage du parc et d'élaboration du plan d'utilisation des terres autour du parc W

-Organisation des réunions de sensibilisation sur les règles et la gestion du parc W (1232 réunions ont été organisées dans les villages riverains du parc et 25 766 personnes ont participé directement aux séances de sensibilisations

-Réhabilitation d'un barrage à Guéné ;



. Sensibilisation sur le processus d'accès aux ressources du parc w, sur l'ouverture de la piste du front agricole a Kofounou



Don de fournitures scolaires à l'EPP de Thuy (Kandi)



Pêcheurs dans le W



Récolte de miel dans le W

NOS PARTENAIRES























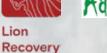








Fund







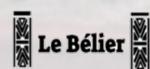






NOS AGENCES AGREEES

Facilitez vos visites au Parc national de la Pendjari en faisant appel à l'une des Agences de voyage agréées du parc :









** Agence TATACORA AFRIQUE Tél. - 229 97 35 59 74 / 98 10 21 21 Email: nabogounoel@yahoo.fr -WWW: nabogounoelguidebenin







** DAHO TOURISME AND TRAVEL: Tél +229 97 56 75 13 / + 229 97 02 16 17



)око

Ets BENIN GUIDE





** SANDOTOUR:
Tél. +229 97 85 86 56 /
+229 94 57 88 77 /
+ 229 90 90 25 23



******* BENIN EXCURSION: Tél. +229 229 62 12 64 64

Ces Agences vous proposent des offres touristiques intéressantes.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, PRIÈRE CONTACTER



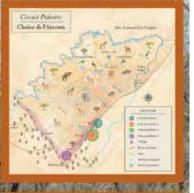
pendjari@africanparks.org \(\subseteq\) +229 98 77 05 77

https://web.facebook.com/PendjariNationalPark

https://m.facebook.com/PARC-W-BENIN







6 Circuits touristiques pour vos randonnées

1229 98770577

aglpphenix@gmail.com

Association des Guides Locaux de la Pendjari









Nos **RANDOS**

- Batia Kollégou
- Tanongou Tchafarga
- Bourgniessou Nanébou
- Tchafarga Brikiré Kayarga
- Tchafarga Brikiré Tchatingou
- Tchatingou Kayarga Tanongou

5.000 FCFA par personne

7.500 FCFA











- + Miel
- + Beurre de Karité
- + Farine de Soja bio
- Nos huiles (Neem, Baobab, Balanites.)

En achetant nos produits, vous contribuez à l'amélioration du niveau de vie des riverains du parc W et à la conservation car une partie des fonds collectés est reversée aux communautés locales et l'autre partie est utilisée dans les activités de conservation.





www.africanparks.org

Comprendre la stratégie 161 d'African Parks

161 « zones d'ancrage » sont identifiées par African Parks représentant 130 millions d'hectares qui ont le plus de chances d'être de grands paysages fonctionnels qui abritent une biodiversité d'importance mondiale et dont leur bonne gestion formera l'épine dorsale de la stratégie de conservation du continent Africain.

Sur les 161 aires protégées, seulement 69 ont une solution de gestion qui, si elle est maintenue, assurerait la survie de ces aires dans le futur. Les 92 restants subissent actuellement des menaces importantes telles que le braconnage incontrôlé, l'empiètement et la dégradation de l'habitat.

African Parks a donc pour vision de gérer directement 30 aires protégées d'ici 2030, couvrant plus de 30 millions d'hectares, en se concentrant principalement sur les zones faisant partie des 161 « zones d'ancrage ». C'est sa feuille de route pour la prochaine décennie.

Ces objectifs ambitieux contribueront de manière significative à l'objectif mondial de protéger 30 % de la Terre pour que la planète reste vivable et florissante.



AFRICAN PARKS VOUS INVITE A L'OBSERVANCE DES PRECAUTIONS POUR EVITER LE CORONAVIRUS



Se faire vacciner



Se laver fréquemment les mains à l'eau et au savon ou avec une soluion à base d'alcool



Eviter de cracher et de se moucher sur le sol.



Se couvrir la bouche et le nez avec un masque médical, un mouchoir en papier ou le creux du bras lorsqu'on tousse ou éternue; puis jeter le masque ou mouchoir et se laver les mains.



Si l'on porte un masque facial, s'assurer de bien couvrir la bouche et le nez, évitez de toucher le masque qui est en place, le jeter immédiatement après utilisation s'il est à usage unique, et se laver les mains aussitôt après.



Eviter tout contact étroit non protégé avec des personnes ayant la fièvre et la toux et consulter un médecin en cas de fièvre, toux et difficultés respiratoires



En cas de maladie pendant le voyage, informer le conducteur ou l'équipage, consulter un médecin sans tarder et partager ses antécédents de voyage



Eviter tout contact direct non protégé avec des animaux sauvages ou d'élevage et des surfaces en contact avec des animaux

NB : La vaccination protège contre la forme grave du covid-19, alors faisons-nous vacciner.